

2023

BULLETIN D'ADHÉSION ASSOCIATION

Nom de l'association :

Je soussigné (e) :

Président (e) de l'association ci-dessus nommée, certifie que l'association adhère à la **Fédération Nationale des Assistants Familiaux et Protection de l'Enfance (FNAF/PE)**, et je joins le récépissé de l'enregistrement de l'association à la Préfecture, ainsi que la composition du Conseil d'Administration et/ou du Bureau de l'association et la liste complète des adhérents mentionnant les noms, prénoms, adresses postales, adresses mail et n° téléphone.

Je m'engage à informer la Fédération de tout changement de Bureau ou de Conseil d'Administration.

Adhésion à la FNAF/PE :

- 55,00 €** (adhésion FNAF/PE 16 € + cotisation protection juridique professionnelle 39 €)
par personne adhérents

SOIT UN MONTANT TOTAL POUR LES ADHÉSIONS avec la protection juridique professionnelle = €

CE MONTANT EST À RÉGLER À LA FNAF/PE PAR CHEQUE OU PAR VIREMENT BANCAIRE

J'ai bien noté que les cotisations des adhérents à la Fédération incluant leur souscription à la protection juridique professionnelle, doivent parvenir à celle-ci au plus tard le **10 janvier** de chaque année en ce qui concerne les renouvellements.

Je m'engage à informer mes adhérents (es) de toute information émanant de la Fédération et de transmettre à mes adhérents tout document qui leur serait nécessaire.

Fait à Signature : le

Ce document est à renvoyer à la trésorière, accompagné soit du règlement par chèque établi à l'ordre de la FNAF/PE, soit du justificatif de virement bancaire (RIB envoyé sur demande) aux coordonnées suivantes :

🏠 **Madame Patricia BENOIT, 28 Route de la Tête des Prés, Le Paradis, 16430 BALZAC**

☎ 06 80 89 52 96

✉ patricia.benoit@fnaf.info

